

BULLETIN D'INSCRIPTION

aux 27èmes Foulées Pédestres
au profit du Noël des déshérités et de Julie
Dimanche 3 décembre 2017



DOSSARD n°

Catégorie :

Je m'inscris à : **10h15** **Marche 6 km** (pas de certificat médical)
10h15 **Course 10 km** (né en 2000 et avant)

NOM :Prénom :
Adresse complète :
Code Postal : Ville :
Date de naissance :/...../..... Sexe : Homme / Femme
Club / Association: Licence :
Email :@.....

Je soussigné, ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et liberté » n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Inscription à retourner à :
Association des coureurs de Fond du Nord pas de Calais
Kevin PILLE – 57 rue Nationale, 59112 Annœullin
Munie d'un chèque de 8,50€ libellé à l'ordre de l'ACFNPC.

Signature obligatoire :
(du représentant légal pour les mineurs)

Attention : Tout bulletin non signé ou non pourvu de la photocopie du certificat médical ou de la licence sera non valide et mis en attente.



REGLEMENT DES EPREUVES

- 1) **Les départs** du 5 Km et 10 Km seront donnés à 10h15, depuis le parking du Parc Mosaic, situé rue du bon blé.
 - 2) **Les arrivées** du 5 Km et 10 Km seront jugées au Parc Jean Jacques Rousseau.
 - 3) **Le départ** de la marche de 6 Km sera donné à 10h15 Chemin des Wedres et l'arrivée sera jugée au même endroit. Cette marche à l'allure normale est un parcours familiale à travers le Parc de la Deûle. Aucun classement ne sera établi.
 - 4) **Assurance Individuelle accident** : les licenciés bénéficient des garanties par leur licence; il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement. Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile pour cette épreuve, auprès de GENERALI n° 07034779, ils déclinent toute responsabilité en cas de vols d'objets.
 - 5) **Sécurité** : Elle est assurée par des bénévoles et l'association ACFNPC. Le temps limite imparti aux coureurs pour terminer les 10km est de 1 heure et 30 minutes, au-delà, les coureurs seront mis hors course. Chaque concurrent est tenu d'observer le code de la route.
 - 6) **Assurance Médicale** : Assurée sur tout le parcours et à l'arrière par l'association des Sauveteurs Secouristes Lille Métropole Sud 59.
 - 7) **Ravitaillement** : Au 5ème Km et à l'arrivée.
 - 8) **Les Inscriptions** : La taxe est fixée à 8,50€
Elle est à retourner à ACFNPC, de préférence avant le 1er décembre 2017.
Egalement sur internet (<http://www.acfnpc.fr>) et prises les samedi 2 décembre de 14h à 18h30 et le dimanche 3 décembre de 8h à 10h à la salle des sports, rue Guy Mocquet, sans majoration.
 - 9) **Palmarès et récompenses** : Le palmarès sera donné à 12h le dimanche 3 décembre 2017. Chaque concurrent recevra un T-Shirt ainsi qu'un ravitaillement.
- Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass'Running, délivrés par la FFA, ou de ma licence délivrée par la FFCO, FFPM ou la FFT, en cours de validité à la date de l'épreuve.
 - Je joins une copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de l'épreuve, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pieds en compétition.
 - Je joins une copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de l'épreuve, si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire.
 - Je joins une copie de certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pieds en compétition, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.